

Commune de POUILLEY-FRANÇAIS

- Registre des délibérations – séance du 31 Janvier 2025

**Procès-verbal de la séance du Conseil municipal  
du vendredi 31 janvier 2025 à 20h00.**

Le conseil municipal de la commune de Pouilly-Français s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date jeudi 23 janvier 2025 sous la présidence du maire Yves MAURICE.

**13 Présents** : Yves MAURICE, Catherine DUC, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Myriam FUMEY-BOUGAUD, Maké LEGAIN, Laétitia LEPAN, Eric MOREL, Florian POTHIAI, Stéphane RAMELET, Max WETSTEIN.

**1 absent excusé avec procuration** : Cyril MARQUISET donne procuration à Max WETSTEIN.

**0 Absent excusé** : 0

**14 votants**

**Secrétaire de séance** : Mélanie GAY, secrétaire de mairie.

*Session ordinaire*

Début de séance : 20h00.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 13/12/2024. Le conseil municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

1159-2025	COUT DEFINITIF DES TRANSFERTS DE CHARGES 2024 – EVALUATION PREVISIONNELLE DES TRANSFERTS DE CHARGES 2025 (CLECT)
1160-2025	DON A MAYOTTE



## **1. Délibérations:**

<b>Délibération : 1159-2025 : COUT DEFINITIF DES TRANSFERTS DE CHARGES 2024 - EVALUATION PREVISIONNELLE DES TRANSFERTS DE CHARGES 2025 (CLECT)</b>
--

À l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

La délibération communautaire du 10 septembre 2020 de création de la CLECT a décidé que cette commission serait composée des membres de l'assemblée délibérante de Grand Besançon Métropole, ainsi que du Trésorier à titre d'expert. Conformément au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, elle comprend donc des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la Communauté Urbaine.

Cette commission s'est réunie le 19 décembre 2024 afin de valider les modalités et résultats du calcul du coût définitif transferts de charges pour 2024 (rapport n°1).

Elle a également évalué le montant prévisionnel des charges transférées pour 2025, qui prend en compte le coût prévisionnel des services communs, la variation des annuités d'emprunts affectés à la compétence voirie, l'ajustement des bonus « soutenabilité », et enfin le transfert à GBM de la compétence statutaire « actions d'animation et mise en réseau de la lecture publique à compter du 1er janvier 2025 » (rapport n°2).

Le Conseil municipal est invité à approuver les modalités et résultats du calcul du coût définitif des charges transférées pour 2024 d'une part, et les montants prévisionnels de charges transférées pour 2025 d'autre part.

Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2024 décrits dans le rapport n°1 de la CLECT du 19 décembre 2024.

Le Conseil municipal approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2025, incluant le coût prévisionnel des services communs pour 2025, la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie, l'ajustement des bonus « soutenabilité » et le transfert à GBM de la compétence statutaire « actions d'animation et mise en réseau de la lecture publique à compter du 1er janvier 2025 » tels que décrits dans le rapport n°2 de la CLECT du 19 décembre 2024.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.***

Commune de POUILLEY-FRANÇAIS

- Registre des délibérations – séance du 31 Janvier 2025

**Délibération : 1160-2025 : DON A MAYOTTE :**

Le cyclone Chido a frappé l'île de Mayotte le samedi 14 décembre avec des conséquences dévastatrices pour le territoire et sa population.

Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles de cette catastrophe naturelle ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables, ravageant notamment totalement l'habitat précaire.

Dans ce contexte d'urgence humanitaire, la commune de Pouilly-Français, par ses valeurs de solidarité, souhaite apporter son soutien à la population de Mayotte frappée par cette catastrophe naturelle d'une exceptionnelle ampleur et participer à la solidarité nationale.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Fondation de France.

Organisme privé reconnu d'utilité publique, la Fondation de France se mobilise auprès des habitants de Mayotte en complémentarité avec les pouvoirs publics afin de :

- Déployer rapidement des actions de première nécessité pour venir en aide aux victimes, dans la phase d'urgence
- Puis dans un second temps, soutenir les projets des associations afin d'aider les familles à reconstruire leur vie en retrouvant un toit et des biens d'équipement de base et reprendre une activité ; permettre la reconstruction d'une vie sociale, associative et éducative ; soutenir aussi les petits artisans et cultivateurs, dont l'outil de production a été détruit, pour relancer leur activité.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à la Fondation de France.

***Le Conseil municipal se prononce par 13 voix pour et 1 abstention.***



## **2 Points d'information et de décision :**

- **Nouvelle école/cour (budget, subventions/acomptes), planning (aménagement, transfert mobilier...),**
- **Point personnel, évaluations le 31 01 2025,**
- **Devis WC 3<sup>ème</sup> classe, salle périscolaire, divers en cours,**
- **Terrain multisports (commandes passées) la livraison est prévue le 14 Avril 2025 et le terrain sera posé cette même semaine.  
Demande de subvention GBM,**
- **Plaque de rue et N° de rue, devis en cours,**
- **Prochaine lettre : distribution 1 et 2 février,**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.**

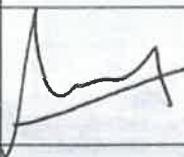
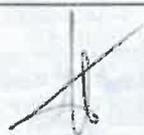
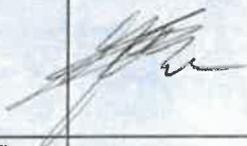


Commune de **POUILLEY-FRANÇAIS**

- *Registre des délibérations – séance du 31 Janvier 2025*

**Registre des délibérations – séance du vendredi 31/01/2025 :**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU VENDREDI 31 JANVIER 2025 :**

Nom	Signature des présents	Nom	Signature des présents
Yves MAURICE		Myriam FUMEY-BOUGAUD	
Catherine DUC		Julian BRELOT Démissionnaire	
Michel LANQUETIN		Maké LEGAIN	
Chantal JEANVOINE		Laëtitia LEPAN	
Claude DANLOUE		Cyril MARQUISET Donne procuration à Max WETSTEIN	
Eric MOREL		Florian POTHIAI	
Christian BAUD		Stéphane RAMELET	
Max WETSTEIN			

